



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOUS-PREFECTURE
DE BONNEVILLE

30 JUIN 2026

COURRIER ARRIVÉ

Le plan particulier de mise en sûreté PPMS

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ

École PRIMAIRE
GUILLAUME FICHET

A

GLIERES VAL DE BORNE

(74130)

Date de la dernière actualisation du PPMS :

Commune de Glières-Val-de-Borne, 74130

Document validé par le Conseil municipal lors de sa séance du 24 juin 2026

Sommaire

Table des matières

PARTIE 1 - DESCRIPTION DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT	3
■ Fiche - Identification de l'école ou de l'établissement.....	3
■ Fiche - Plans de l'école ou de l'établissement.....	10
■ Fiche - Identification des zones de mise en sûreté.....	21
PARTIE 2 - CONDUITES À TENIR ET RÉFLEXES FACE AUX MENACES ET RISQUES MAJEURS	25
■ Fiche - Identification des menaces et des risques majeurs propres à l'école ou à l'établissement et conduites à tenir	25
■ Fiche - Répartition des missions	28
■ Fiche - Procédure de déclenchement des alarmes et alerte des secours	29
■ Fiche - Missions du responsable de zone de mise en sûreté	30
■ Fiche - Recensement des personnes présentes	31
ANNEXES - DOCUMENTS INTERNES À L'ÉCOLE OU À L'ÉTABLISSEMENT	32
■ Fiche - Annuaire de crise.....	32
■ Fiche - Liste des personnes nécessitant une attention particulière.....	33

PARTIE 1 - DESCRIPTION DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT

■ Fiche - Identification de l'école ou de l'établissement



Nom de l'école ou de l'établissement : ECOLE PRIMAIRE GUILLAUME FICHET

Adresse géographique du site : CHEF LIEU. PETIT BORNAND

Commune : GLIERES VAL DE BORNE

Circonscription (si école) : BONNEVILLE 2

Département : HAUTE-SAVOIE

Académie : GRENOBLE

Coordonnées GPS : Latitude : 46.000665891279 Longitude : 6.3970054464528

Type d'établissement

☒ École¹ ☐ Collège ☐ Lycée ☐ Autre :

Nombre de bâtiments :

Nombre de sites rattachés au site principal :

Préciser (exemple : gymnase extérieur)

Internat : ☐ Oui ☒ Non

Spécificités

☐ Atelier ☐ Laboratoire

☐ Situé dans un périmètre PPI (plan particulier d'intervention)

☐ Stockage de matières dangereuses

☐ Autre (à préciser) :

¹ Dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal, chaque école est une entité propre et doit disposer d'un PPMS.

Points de contact principaux sur le site (nom, prénom, fonction et numéros de téléphone portable/fixe)

Nom	Prénom	Fonction	Numéro de téléphone (portable ; fixe)
MARKO	AMBRE	Directrice d'école	0450035136 06 11 99 20 08
FOUSSARD	AUBE	Directrice Adjointe (en l'absence du directeur d'école/chef d'établissement)	0614522699
MAISTRE	MICKAËL	MAIRE DE LA COMMUNE Maire de la commune/Personne d'astreinte	04 50 03 50 90 06 31 27 47 68
MARKO FOUSSARD	AMBRE AUBE	Cellule de crise	06 11 99 20 08 06 14 52 26 99
PLOUVIER	Hélène	Adjointe aux affaires scolaires	06 45 34 05 26

Horaires habituels d'utilisation des locaux :

Horaires d'ouverture et de fermeture	Matin				Après-midi		Nuit		Week-end	
	Périscolaire		Scolaire		Périscolaire, hors temps scolaire		Internat			
	de 7h	à 8h20	de 8 h20 à 11h45	13h35 à 16h30	16h30	18h30	de _ h	à _ h	de _ h	à _ h

Nombre de personnels affectés (à la rentrée scolaire) : 6 enseignantes 2 ATSEMS

Nombre d'élèves inscrits (à la rentrée scolaire) : 108

Système de vidéoprotection : ☐ Oui ☒ Non (si oui, implantation des caméras à préciser sur le plan de masse)

Nombre de caméras	0
Emplacement de tous les moniteurs retours avec les vidéos internes ou externes au site	0
Lieu d'extraction des vidéos	0
Référent(s) au sein de de l'école ou de l'établissement	
Accès à distance aux vidéos, possible sur tablette ou smartphone	☐ Oui ☐ Non Si oui : - Nom de l'application à télécharger : _____ - Adresse IP : _____ - Numéro de port : _____ - Login : _____ - Modalités pour obtenir le mot de passe : _____

Détection, contrôle d'accès et coupures des sources d'énergie :

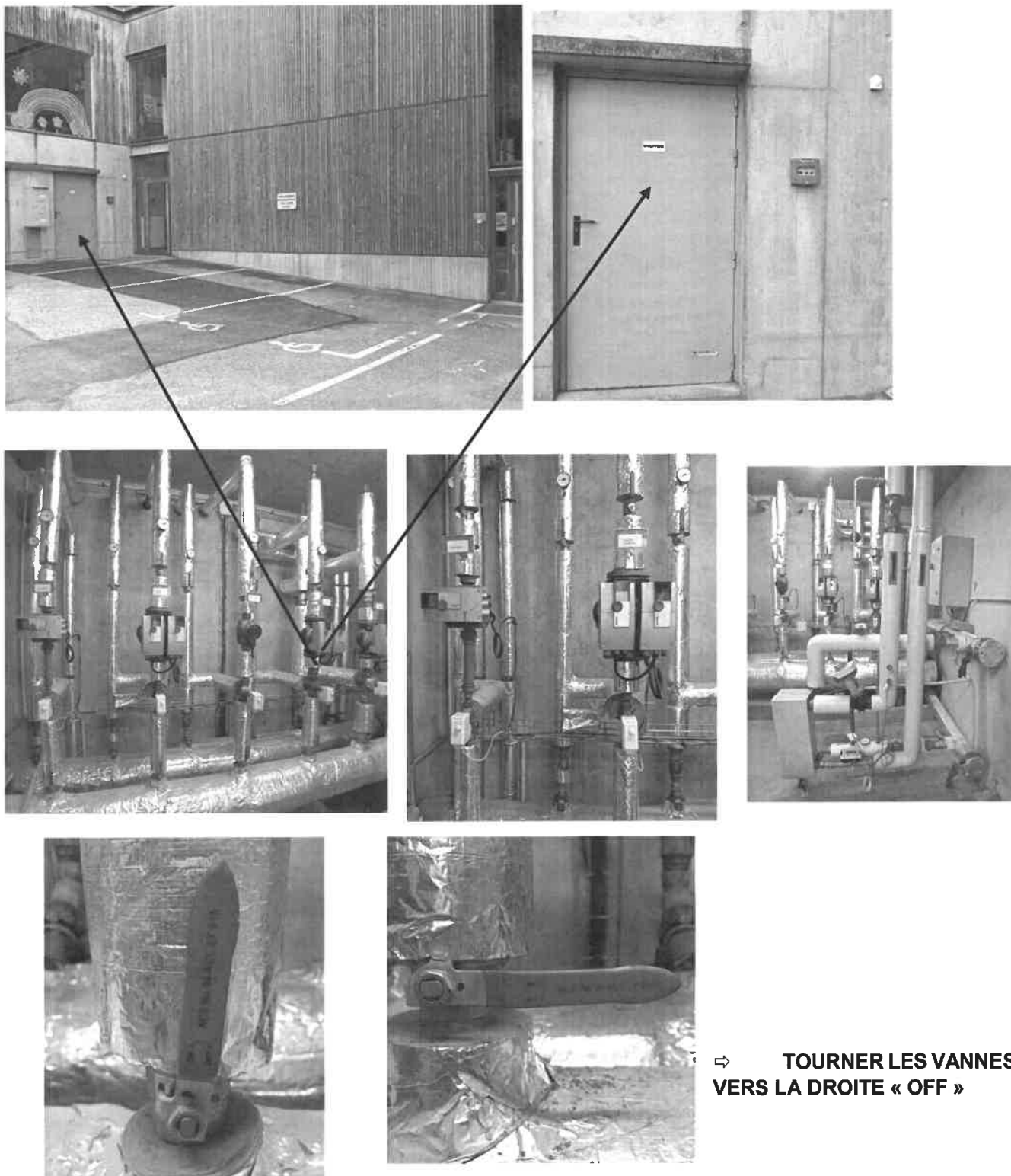
Système de détection d'intrusion	☐ Oui ☒ Non Si oui : - Localisation (zones) : _____ - Type (volumétrique, périmétrique ...) : _____ - Lieu de gestion (centrale d'alarme) : _____ - Couplage avec le système de vidéoprotection : ☐ Oui ☐ Non (pop-up sur écran)			
Contrôle d'accès	- Type (badges, clefs (mécanique), biométrie, ouverture commandée.) : _____ - Localisation (zones) : _____ - Lieu de gestion : _____ - Couplage avec le système de vidéoprotection : ☐ Oui ☐ Non (pop-up sur écran)			
Moyens d'ouverture de tous les accès (type « passe général »)	☐ Oui ☐ Non Si oui, qui en détient ? _____ - Emplacement(s) des doubles (renseigné(s) sur un plan) : _____ - Possibilité d'ouverture d'un des accès à distance : ☐ Oui ☐ Non Si oui, par qui ? _____			
Coupure des fluides		Localisation (1)	Manœuvre à effectuer (2)	Zone desservie Remarques (3)
	ÉLECTRICITÉ	RDC bas du nouveau bâtiment dans le couloir = à côté de la salle de repos des maîtresses	Tourner le bouton vers la gauche sur « OFF »	
	ÉLECTRICITÉ Groupe électrogène GAZ FUEL			
	EAU	Local chaufferie = RDC bas extérieur depuis la route de Puze, à côté de la place handicapé	Tourner les vannes vers la droite sur « OFF »	
	EAU	Vide sanitaire « coupure de l'eau : à l'étage + sanitaires » RDC bas – derrière BDC – salle informatique	Tourner un robinet vers la droite et l'autre sur la gauche	

	AIR/VENTILATION	Grenier ancienne mairie	Appuyer sur le bouton rouge		
(1) Localisation précise des organes de coupure : bâtiment, local, repère (ex. : « derrière la grille bleue ») (2) Description de la manœuvre à effectuer : ex. : « appuyer sur le bouton rouge », « tourner de robinet jaune d'un ¼ de tour vers la droite » (3) a) Zone desservie : vérifier (sur plans ou par fonctionnement de l'organe de coupure) les zones ou réseaux concernés par cette coupure. b) « Remarques de fonctionnement » : ex. : « accessible avec le passe n° 1 »					

Les photographies des systèmes de fluides doivent être jointes au PPMS

Joindre autant de photographies que nécessaire pour faciliter l'action des personnes ressources de l'école ou de l'établissement et permettre aux services intervenants (forces de sécurité intérieure, services de secours...) de visualiser et prendre en compte ces risques supplémentaires. Indiquer si possible la manœuvre à effectuer.

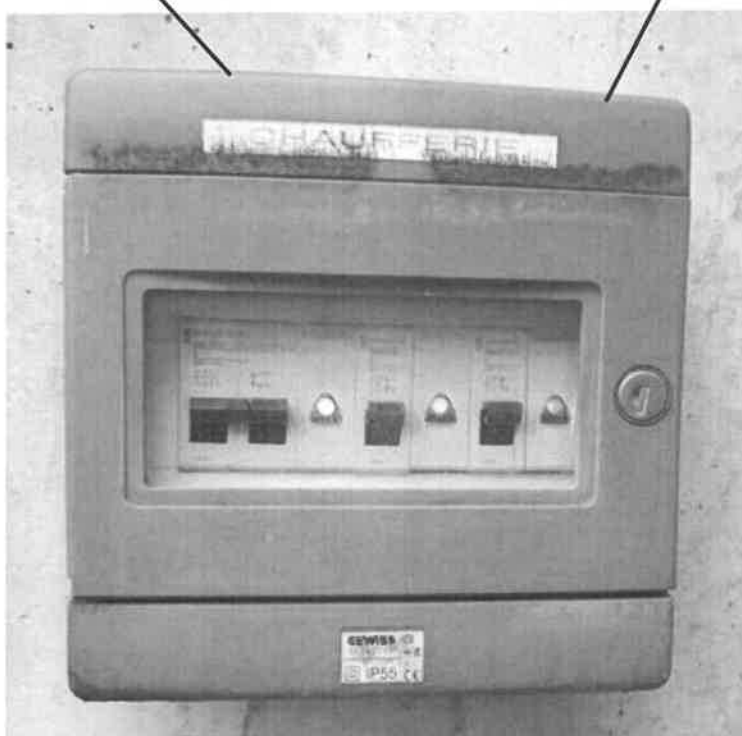
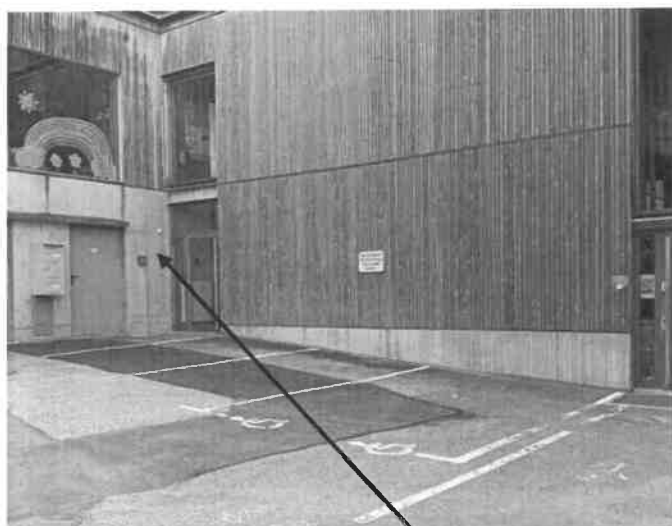
CHAUFFERIE



⇒ **TOURNER LES VANNES
VERS LA DROITE « OFF »**

**Vue du local chaufferie –extérieure
depuis la route de Puze, à côté de la place handicapé**

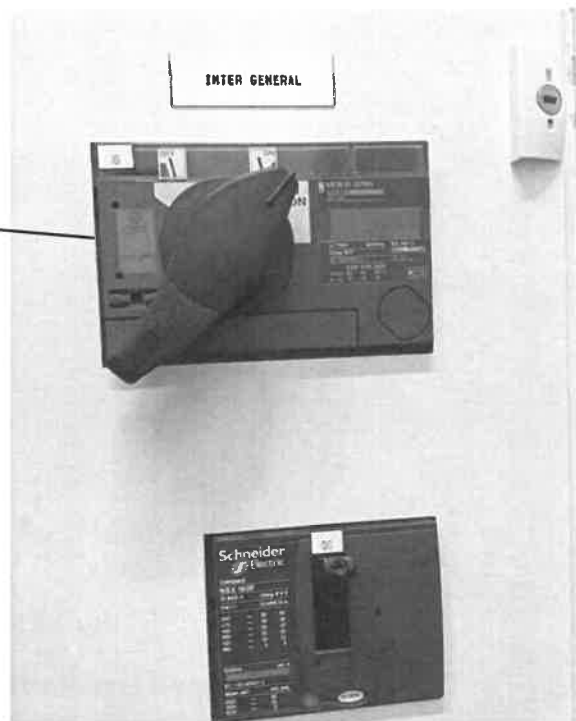
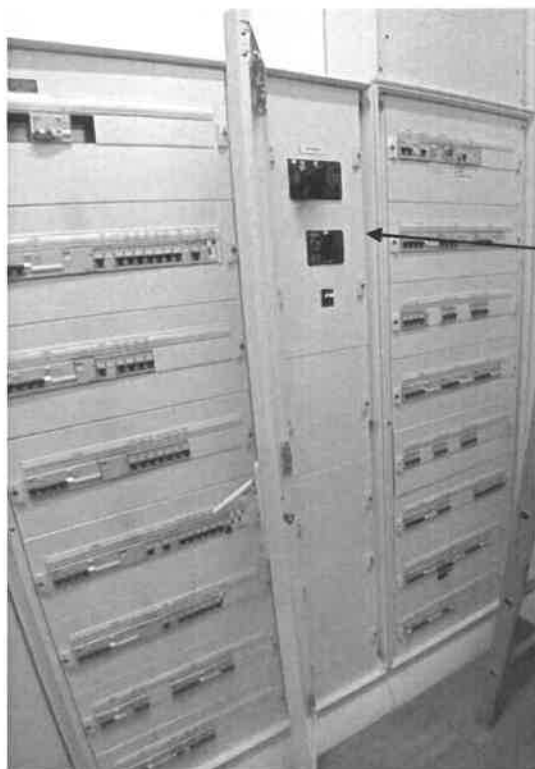
DISJONCTEUR PRINCIPAL DE LA CHAUFFERIE



⇒ **DESCENDRE LES INTERRUPTEURS**

**Vue du local chaufferie –extérieure
depuis la route de Puze, à côté de la place handicapé**

LOCAL ELECTRIQUE



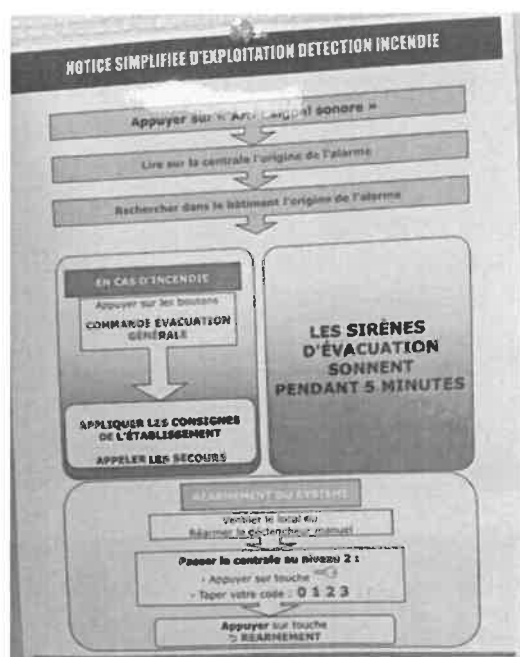
=> TOURNER LE BOUTON VERS LA GAUCHE « OFF »

**Vue du local électrique –
intérieur**

RDC bas – Couloir à côté de la salle de repos des maîtresses

ALARME

Vue de l'alarme
Intérieur
RDC bas – Salle de repos des maitresses



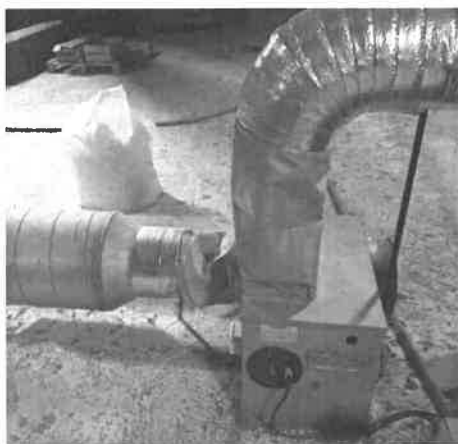
VIDE SANITAIRE



=> TOURNER UNE VANNE A DROITE ET UNE VANNE A GAUCHE

Vue du vide sanitaire « coupure de l'eau :
à l'étage + sanitaires »
RDC bas– derrière BDC – salle informatique

AIR VENTILATION



**=> APPUYER SUR
LE BOUTON**



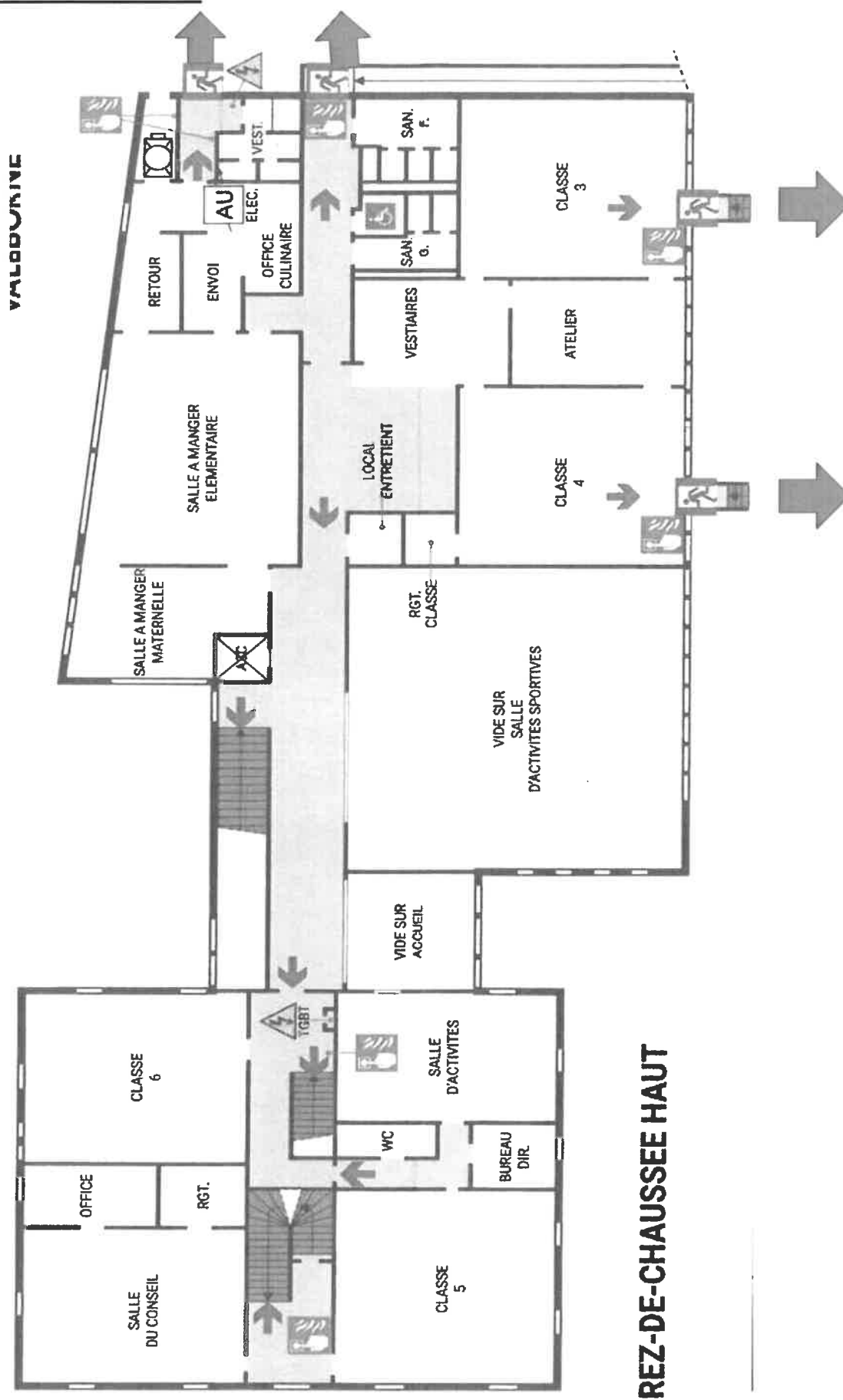
**Vue de l'air-ventilation
Dernier étage - Grenier
Ancienne mairie**

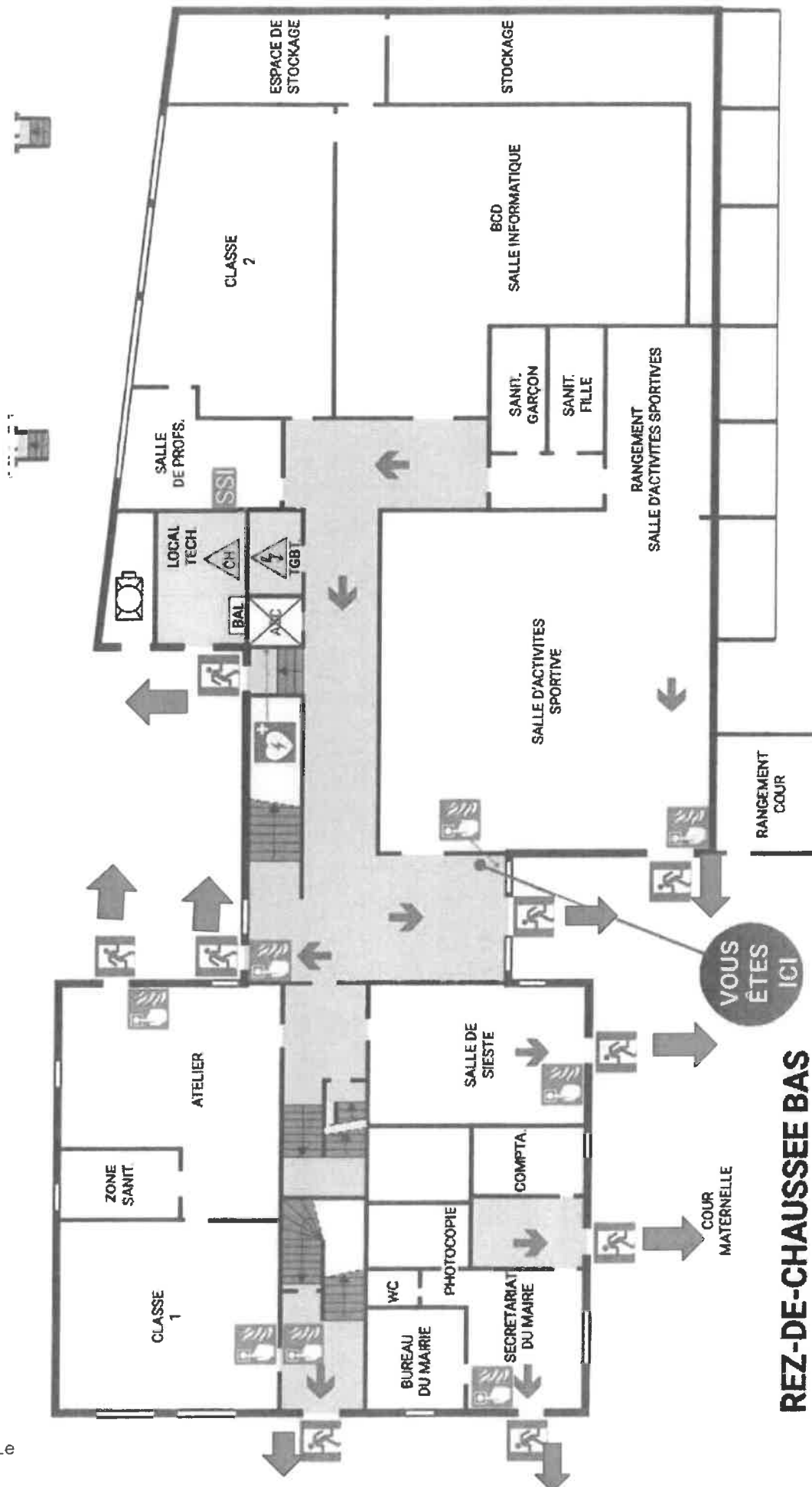
■ Fiche - Plans de l'école ou de l'établissement

Légende à faire figurer sur les différents plans

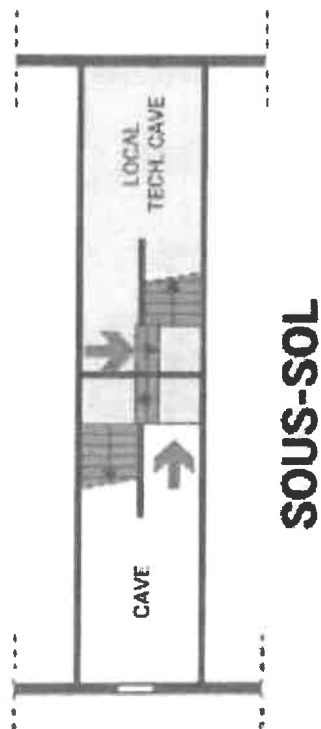
Accès au site		Accès principal véhicule
		Accès secondaire véhicule
		Accès principal piéton
		Accès secondaire piéton
Accès piétons au bâtiment		Accès principal
		Accès secondaire
Accès véhicule au bâtiment		Accès principal
		Accès secondaire
Sorties de secours du bâtiment		Sortie de secours
Zones de mise en sûreté		
Point de rassemblement extérieur		
Annotations	Annotation	
Délimitation du site	-----	
Orientation du plan		

Plan général de l'établissement



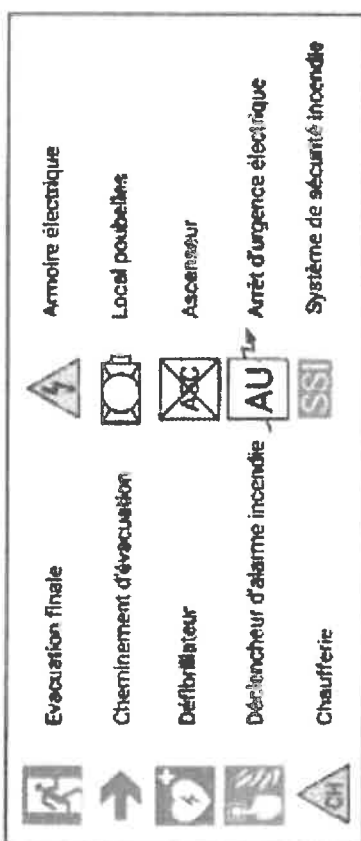


REZ-DE-CHAUSSEE BAS



Conforme à la norme NF X08-076

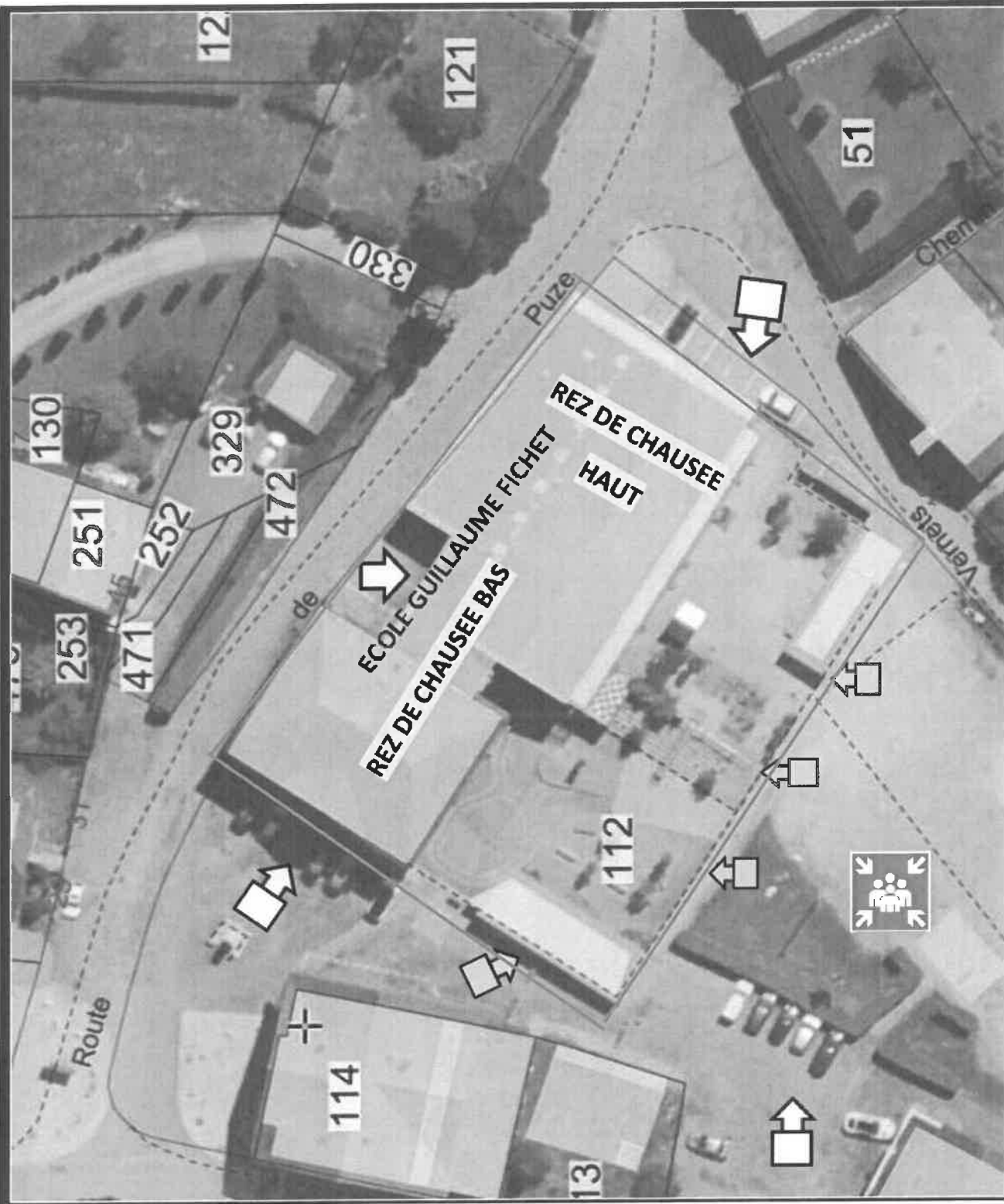
LEGENDE



LEGENDE

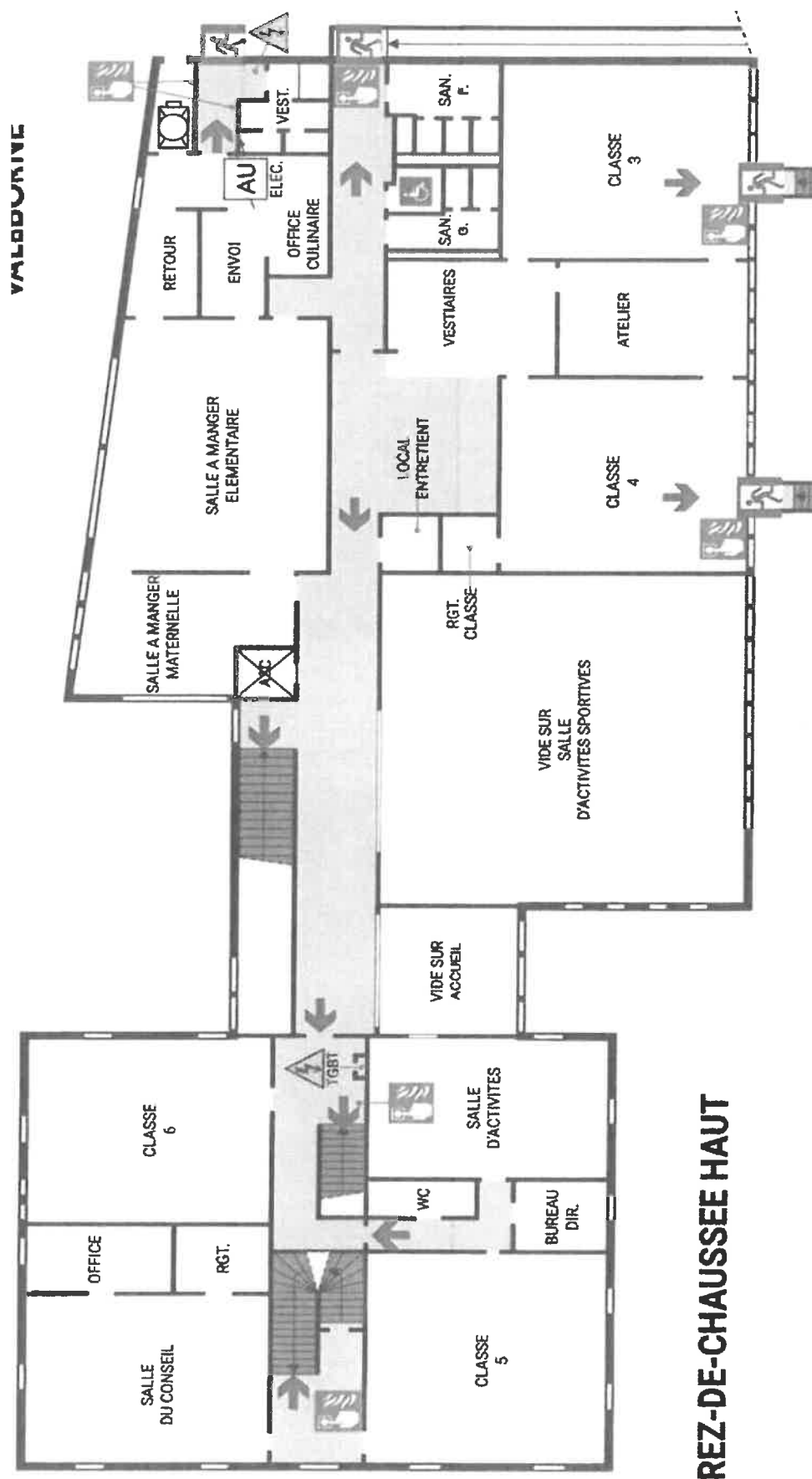


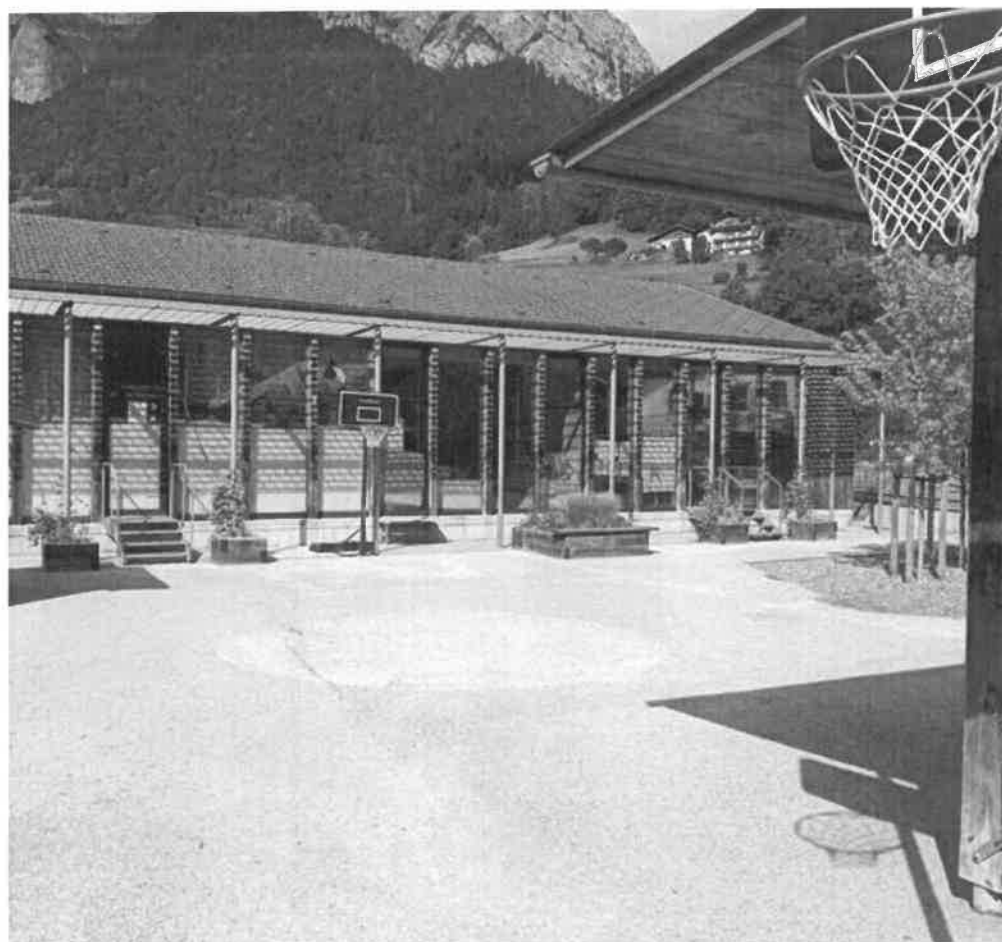
Vue satellite Géoportail (veiller à prendre le site dans sa totalité et à conserver les proportions) :



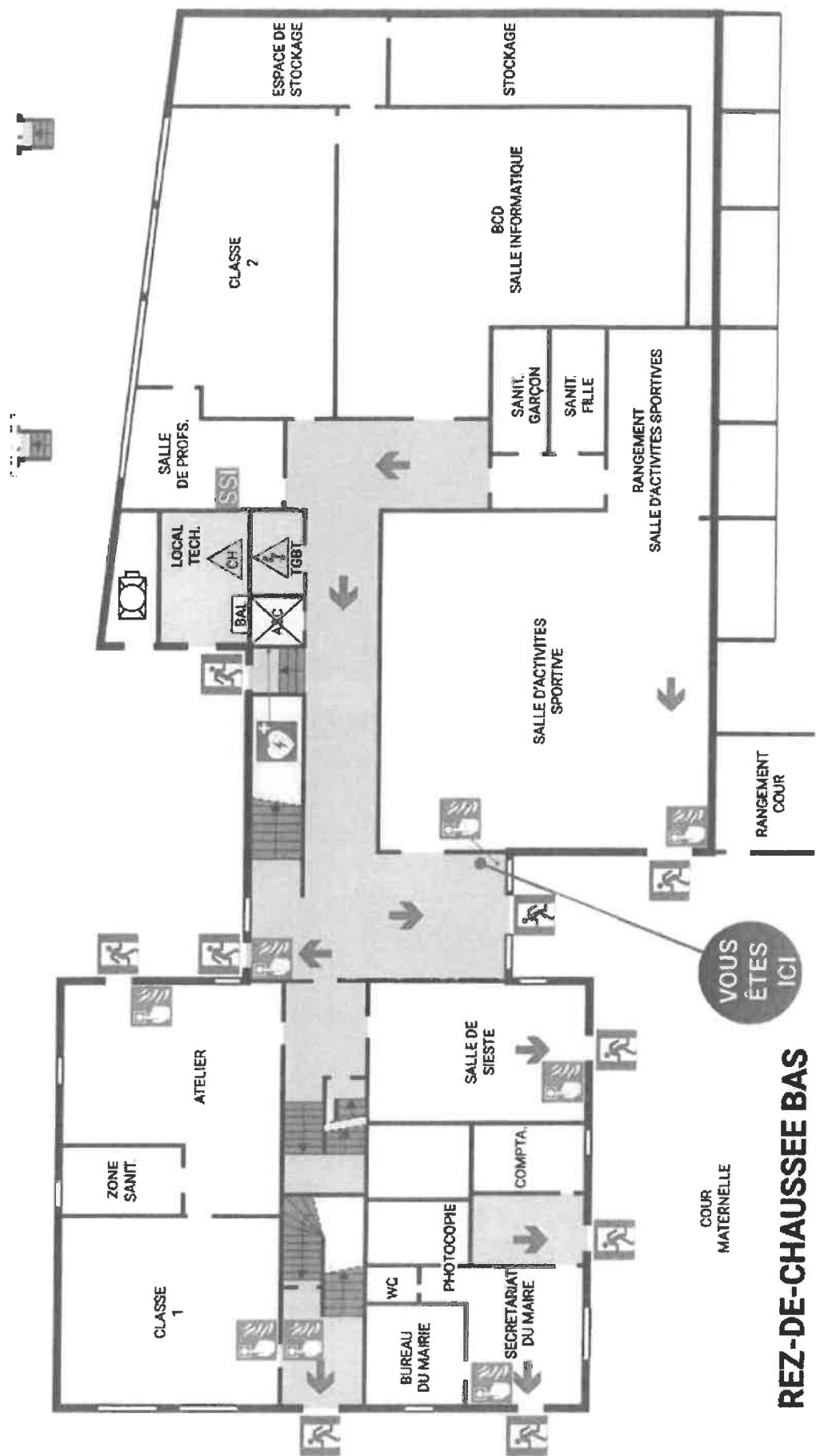
Plan des bâtiments par niveau : Insérer les plans des différents niveaux de manière croissante. Il est recommandé de consacrer une page par niveau en occupant au maximum l'espace tout en veillant à conserver les proportions et de réaliser une planche photographique par bâtiment.

Bâtiment REZ DE CHAUSSEE HAUT













■ Fiche - Identification des zones de mise en sûreté

L'identification des zones de mise en sûreté constitue un cadre général qui permet d'apporter une première réponse dans la plupart des situations liées aux risques majeurs ainsi qu'aux menaces.

En cas d'intrusion, les élèves et les personnels doivent pouvoir s'échapper sans être exposés à la menace ou se cacher, en se barricadant si la fuite n'est pas possible, dans la salle où ils se situent ou à proximité.

ZONES	Lieux constituant la zone (salles, partie de couloir, toilettes, centre de documentation, salle informatique, gymnase)	Lieux d'origine des personnes accueillies dans la zone	Capacité d'accueil	Observations
Zone 1	Rez de Chaussé Salle de motricité + toilettes : Grande salle avec point d'eau et toilettes attenantes.	élèves de l'école classes 1,2,3,4,5 + adultes.	120	Facile d'isolation en cas de fuite de gaz. Lieu se situant en rez de chaussé donc si inondation il faudra se rendre en zone 2. Cellule de crise qui peut se mettre dans l'espace de stockage de la salle de motricité.
Zone 2	Red de chaussé haut Etagé Classes 5/6 Salle d'activité	Classe 5 qui accueille classe 3 Classe 6 qui accueille classe 4 atelier qui accueille les deux classes de maternelles.	120	Toilettes dans la classe 6 + toilettes dans le couloir entre les classes. Point d'eau dans les classes 5/6 + atelier. Sortie de secours dans la classe 5 + accès mairie. Cellule de crise qui peut se mettre dans le bureau de direction.
Zone 3	Foyer Rural situé à une centaine de mètres de l'école.	élèves de l'école.	120	Zone en cas d'alerte à la bombe. RDC pour les élèves à mobilité réduite (car pas d'accès PMR à l'étage). La mairie dispose des clefs du Foyer Rural.

PARTIE 2 - CONDUITES À TENIR ET RÉFLEXES FACE AUX MENACES ET RISQUES MAJEURS

■ Fiche - Identification des menaces et des risques majeurs propres à l'école ou à l'établissement et conduites à tenir

Les conduites à tenir varient selon l'événement qui survient. En cas de crise de haute intensité, des consignes peuvent être fixées par le gouvernement (dans le cadre du plan Vigipirate en cas d'attentat, par exemple) et sont diffusées le cas échéant par le ministère chargé de l'éducation nationale.

MENACES		COCHER SI CONCERNÉ
Alerte à la bombe, découverte d'un objet suspect Conduite à tenir : Évacuation	Éloigner les élèves (si nécessaire dans un espace fermé situé à distance) Ne jamais manipuler ni déplacer l'objet suspect Délimiter un périmètre de sécurité Appeler le 17, indiquer la nature de l'engin ou son aspect puis le lieu, donner le numéro de téléphone de la personne à contacter	☒
Menaces ou violences à proximité de l'établissement Conduite à tenir : Mise à l'abri simple	Adapter son comportement à la situation et aux directives Au sein de l'établissement : - dans une salle de cours : fermer toutes les entrées, continuer de faire cours, sans exposition vis-à-vis de l'extérieur - regrouper les élèves à l'intérieur dans les zones prévues - se conformer aux instructions, en cas d'évacuation des lieux ordonnée par la préfecture dans tous les cas, faire en sorte que les élèves se trouvant à l'extérieur de l'établissement (sorties, piscine, etc.) restent sur le lieu de l'activité extérieure ou rejoignent les lieux désignés par les services préfectoraux	☒
Intrusion, agression, violence, menace, attaque terroriste au sein de l'établissement Conduite à tenir : S'échapper Se cacher, en se barricadant si la fuite n'est pas possible Alerter les forces de sécurité intérieure (17 ou 114)	S'échapper de manière collective ou individuelle : - identifier la localisation du danger - être certain de pouvoir s'échapper sans risque avec les élèves et pouvoir indiquer ensuite l'itinéraire emprunté △ rester calme, prendre la sortie la moins exposée et la plus proche, utiliser un itinéraire connu si possible, demander le silence absolu Se cacher en se barricadant : Cas 1 : les élèves sont dans des classes non exposées, sécurisées (zone de mise en sûreté) : - rester dans la classe, verrouiller la porte, se barricader au moyen du mobilier (identifié auparavant), éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre, n'ouvrir à personne avant le signal officiel de fin d'alerte. Cas 2 : les élèves sont dans des classes où il est dangereux de se cacher (exemple, rez-de-chaussée avec baies, absence de portes, etc.) ou à l'extérieur des classes (toilettes, récréation, intercour, etc.) : - quitter la classe pour rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs. Verrouiller la porte, se barricader au moyen du mobilier (identifié auparavant), éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre, n'ouvrir à personne avant le signal officiel de fin d'alerte. Pour les élèves à l'extérieur de l'établissement, se maintenir sur le lieu de l'activité extérieure puis rejoindre les lieux désignés par la préfecture ou les forces de sécurité intérieure	☒

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES		
Séisme Conduite à tenir : Rester et se protéger	Si l'on est à l'intérieur et si la sortie n'est pas possible : se mettre près d'un mur ou d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres Si l'on est proche de la sortie ou à l'extérieur : ne pas rester sous tout ce qui peut s'effondrer, évacuer vers les zones prévues	☒
Tsunami Conduite à tenir : Mise à l'abri simple ou évacuation vers un point haut	Suivre les consignes des autorités Évacuer vers une zone située en hauteur, en suivant l'itinéraire prévu	☐
Éruption volcanique Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée	S'informer et suivre les consignes des autorités (évacuer seulement sur ordre des autorités) Trouver refuge à l'intérieur d'un bâtiment Arrêter les systèmes de ventilation ou de climatisation Si la zone de mise en sûreté est impactée par l'éruption, se protéger la tête, la peau et les voies aériennes (linge, humide de préférence)	☐
Inondation à cinétique lente (crues) à cinétique rapide (pluies torrentielles) Conduite à tenir : Mise à l'abri simple ou évacuation (vers un point haut ou un autre bâtiment)	Rejoindre les zones prévues en hauteur Ne pas aller dans les zones inondées Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage Couper le gaz et l'électricité Ne pas prendre l'ascenseur, fermer les portes et fenêtres Mettre le matériel fragile en hauteur	☒
Tempête Conduite à tenir : Mise à l'abri simple dans un bâtiment en dur	S'éloigner des façades et des vitres exposées au vent Fermer les portes et volets Surveiller ou renforcer les éléments de construction Consolider les vitres avec du ruban adhésif si absence de volets extérieurs Entrer tous les objets susceptibles de s'envoler Limiter les déplacements	☐
Cyclone, ouragan, typhon Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée dans un bâtiment en dur	Ne pas sortir et attendre la fin de l'alerte Protéger les fenêtres Se tenir loin des vitres	☐
Mouvements de terrain Effondrement de cavités souterraines, éboulements, coulées boueuses, glissements de terrain, avalanche Conduite à tenir : Rester et se protéger ou évacuation vers une zone stable	À l'intérieur, s'abriter sous un meuble solide et s'éloigner des fenêtres À l'extérieur, entrer dans le bâtiment en dur le plus proche En cas de risque d'effondrement de terrain, évacuer vers une zone stable	☒
Feu de forêt Conduite à tenir : Évacuation ou mise à l'abri améliorée	Appeler le 18 S'éloigner dans la direction opposée à la propagation du feu Rejoindre une zone de mise en sûreté externe prévue Si le feu menace le bâtiment : libérer les accès En cas de confinement : fermer les volets et fenêtres et calfeutrer les entrées d'air	☐

Rupture de barrage Conduite à tenir : Évacuation vers un point haut ou mise à l'abri simple en hauteur	Se réfugier en hauteur à l'extérieur et suivre les itinéraires prévus À défaut, se mettre à l'abri dans les étages supérieurs d'un bâtiment	☐
Accident nucléaire Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée avant une éventuelle évacuation sur ordre des forces de sécurité	Se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur Fermer les portes et les fenêtres Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage Ne pas toucher les objets situés à l'extérieur ou mouillés par la pluie Attendre et appliquer les consignes des autorités (iode, évacuation)	☐
Nuage toxique Accident sur un site SEVESO proche, accident de transport de matières dangereuses... Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée avant une éventuelle évacuation sur ordre des forces de sécurité	Se mettre à l'abri dans les zones prévues Fermer les portes et les fenêtres et calfeutrer les entrées d'air Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage Couper le gaz et l'électricité Éviter toute flamme ou étincelle (risque éventuel d'explosion)	☐
Explosion Conduite à tenir : Évacuation	Évacuer vers les zones extérieures prévues Pour se protéger des fumées : arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage et couper le gaz et l'électricité	☐
Autre risque technologique Conduite à tenir :	À définir au cas par cas. Équipements de l'établissement qui pourraient entraîner des accidents supplémentaires.	☐

■ Fiche - Répartition des missions

ACTIONS	Désigner un responsable et une autre personne en cas d'absence
Déclencher l'alarme adaptée à la nature de l'événement	- MARKO AMBRE - FOUSSARD AUBE
Activer le PPMS Mobiliser la cellule de crise	- MARKO AMBRE - FOUSSARD AUBE
Renseigner la main courante	- MARKO AMBRE - FOUSSARD AUBE
Alerter les forces de sécurité intérieure et/ou les services de secours Maintenir un lien permanent	- MARKO AMBRE - FOUSSARD AUBE
S'assurer de la mise en sûreté de tous (élèves, tous personnels présents ou non et toute autre personne présente) Recenser les personnes présentes	- MARKO AMBRE (chaque enseignante responsable de la classe et faire remonter les effectifs à la directrice) - FOUSSARD AUBE
Dès que possible, établir une liaison avec la hiérarchie (DSDEN, académie), le maire et la collectivité territoriale gestionnaire	- MARKO AMBRE - FOUSSARD AUBE
Selon les cas, contrôler et sécuriser les accès et les systèmes de fluides de l'école ou de l'établissement	- MARKO AMBRE - Etienne ROBBE - Mickaël MAISTRE
Accueillir les forces de sécurité intérieure et/ou les services de secours	- MARKO AMBRE - FOUSSARD AUBE
Le cas échéant, veiller au bon déroulement des opérations de regroupement en vue d'une évacuation	- MARKO AMBRE - FOUSSARD AUBE
Gérer les communications extérieures (familles, médias, autre)	- MARKO AMBRE - FOUSSARD AUBE
Désactiver le PPMS, organiser le retour à une situation normale	- MARKO AMBRE - FOUSSARD AUBE

■ Fiche - Procédure de déclenchement des alarmes et alerte des secours

L'alarme est déclenchée dans plusieurs situations :

- En prévention d'un **danger imminent** appelant une mise en sûreté de l'école ou de l'établissement,
- En réaction à un **événement au sein ou aux abords de l'école ou de l'établissement** appelant une mise en sûreté de l'école ou de l'établissement,
- Sur **demande directe des autorités**,
- En réaction au **déclenchement de l'alerte à la population**,
- Si une personne **est témoin d'un événement pouvant avoir une incidence majeure pour l'école ou l'établissement, ses élèves et ses personnels** (exemple : camion de transport de matières dangereuses accidenté à proximité, intrusion...).

LISTE DES ALARMES EXISTANTES SUR LE(S) SITE(S) :

RAPPEL : Pour l'activation du PPMS, chaque école ou établissement dispose d'au moins deux moyens d'alerte, connus, audibles de tous et partout, et distincts de l'alarme incendie, afin d'adopter la posture adaptée à la situation :

- évacuation, mise à l'abri simple, mise à l'abri améliorée
- s'échapper/se cacher.

Des signaux sonores suivis de messages parlés (en direct ou pré-enregistrés) permettent d'attirer rapidement l'attention des personnes et de clarifier les consignes et les conduites attendues. Ils peuvent utilement être complétés par des signaux lumineux.

Nature de l'événement	Description de l'alarme	Point(s) de déclenchement	Personne(s) pouvant la déclencher
Risque majeur	Sifflet ou corne de brume	Couloir bas hall maternelle et escaliers pour être entendu de tous	tout le monde
Attentat-intrusion	Tout moyen (sifflet...) ou Alarme silencieuse SMS	Couloir du 1 ^{er} étage du bâtiment A ou chacune dans nos classes.	Tout le monde
Alarme anti-intrusion	L'école ne dispose pas actuellement d'une alarme anti-intrusion. Une réflexion est engagée et des devis sont en cours pour son installation. Dans l'attente de sa mise en œuvre, l'alerte sera donnée selon les moyens de communication définis dans le présent PPMS.		
Pour mémoire : incendie	Déclencheur d'alarme incendie	Cf plan de l'école	Tout le monde

Après le déclenchement de l'alarme, le directeur d'école ou le chef d'établissement prend sans délai contact avec les forces de sécurité intérieure (police/gendarmerie) par tout moyen (17 ou bouton d'alerte) et/ou le 18 (pompiers). Il ne faut pas supposer que l'alerte a déjà été donnée.

ÉLÉMENTS À COMMUNIQUER AUX SECOURS :

- nom et statut de l'appelant,
- localisation du bâtiment,
- nature et localisation de l'événement,
- réactions et positionnement des élèves et personnels,
- localisation du point d'accueil des secours,
- autre précision utile.

Ne pas raccrocher avant d'y avoir été invité par le service de secours car un complément d'information peut être demandé.

Le responsable de l'école ou de l'établissement s'assure ensuite de la diffusion des consignes, auprès des personnels et des élèves qui se trouvent à l'extérieur de l'établissement ou susceptibles de le rejoindre.

■ Fiche - Missions du responsable de zone de mise en sûreté

Numéro de téléphone du directeur d'école / du chef d'établissement MARKO AMBRE 04 50 03 51 36 / 06 11 99 20 08 Moyen de communication avec la cellule de crise (numéro de téléphone, fréquence du talkie-walkie...)	
Rôle du responsable de zone de mise en sûreté Nom : _____ Ligne directe : _____ N° téléphone portable : _____	Observations
■ Faire le lien avec le responsable d'établissement ou la cellule de crise si elle est activée ■ Suivre les consignes transmises	
■ S'assurer de la mise en sûreté de toutes les personnes présentes dans la zone	
■ Transmettre rapidement les effectifs présents ■ Etablir la liste des absents / manquants	
■ Signaler tout incident ou malaise	
■ Contrôler les accès de la zone	
■ Gestion de l'attente : Maintenir le calme, s'informer et communiquer de manière adaptée, rassurer les personnes qui expriment ne pas se sentir bien	
■ En cas d'appel aux forces de sécurité intérieure ou services de secours, informations à communiquer : Nom et statut de l'appelant, Localisation du bâtiment, Nature et localisation de l'événement, réactions et positionnement des élèves et personnels, Localisation du point d'accueil des secours. Ne pas raccrocher avant d'y avoir été invité par le service de secours car un complément d'information peut être demandé.	
Fréquences radio à écouter	
France Bleu : 106.1 Mhz France Inter : _____ Mhz	France Info : _____ Mhz Radio locale conventionnée par le préfet : 106.1 Mhz

■ Fiche - Recensement des personnes présentes

À remplir et à communiquer dès que possible au responsable d'établissement ou à la cellule de crise si elle est activée

Zone de mise en sûreté ou autre lieu :

Nom du responsable de zone ou autre personnel :

Nombre total d'élèves présents

Nombre total d'adultes présents

S'il s'agit d'une zone regroupant des élèves de différentes classes (exemple : déclenchement du PPMS lors de la récréation), seront remplis à *minima* les colonnes nom/prénom/présent/blessé.

N.B. Un élève absent est un élève absent de l'école ou de l'établissement le jour de l'événement. Un élève manquant à l'appel est un élève qui était présent en début de journée mais qui manque à l'appel au moment de l'événement.

NOM	PRÉNOM	CLASSE	PRÉSENT	ABSENT	MANQUANT	BLESSÉ

Disposer cette fiche dans les zones de mise en sûreté.

ANNEXES - DOCUMENTS INTERNES À L'ÉCOLE OU À L'ÉTABLISSEMENT

■ Fiche - Annuaire de crise

Annuaire à disposition du directeur d'école ou du chef d'établissement et de la cellule de crise uniquement.

Certains numéros doivent rester confidentiels.

Ligne directe (à communiquer aux forces de sécurité intérieure et aux services de secours) :

Adresse :

Accès des secours :

	Service	Contact	Téléphone
SECOURS	POLICE/GENDARMERIE	17	
		Brigade/Commissariat	
	POMPIERS	18	
		Caserne	
	SAMU	15	
Éducation nationale	Rectorat	Cabinet	04.76.74.70.00
		Cellule de crise académique	04 76 74 76 74
		Référent sûreté éducation nationale	06.18.67.49.63
	DSDEN	Cabinet	04 80 42 65 00
		Cellule de crise DSDEN	
		Référent sûreté éducation nationale	06 10 64 99 00
		Service de la santé scolaire	04 80 42 64 99 04 80 42 64 97
		IEN	07 52 66 61 90
		EMAS	06 68 63 07 52 06 10 72 56 73
			06 74 29 64 64
Préfecture	Cabinet		
	Autre (Standard 24/7, SIDPC...)		04 50 33 60 00 06 09 37 11 41
Collectivité/Mairie	Cabinet du maire	Mickaël MAISTRE	04 50 03 50 90 06 31 27 47 68
	Service éducation	Hélène PLOUVIER	06 45 34 05 26
	Autre	Mélanie GROS	07 68 09 64 50
Interne	Directeur d'école ou chef d'établissement	MARKO Ambre	06 11 99 20 08
	Adjoint ou personne désignée en cas d'absence	FOUSSARD Aube	06 14 52 26 99
	CPE		
	Agent d'accueil		
	Responsable technique		
	Infirmier		
	Formateur en secourisme		
Autre	Autre		

